

La violence conjugale au cœur des débats

Le vendredi 20 novembre 2009, l'Ecole romande de la magistrature pénale (ERMP) organise, en collaboration avec l'Office de la politique familiale et de l'égalité du Canton de Neuchâtel (OPFE), un séminaire intitulé : « Violence conjugale : dimensions juridiques, psychologiques et sociales ». Magistrats, avocats, policiers et intervenants sociaux se réuniront l'espace d'une journée pour débattre de cette thématique et chercher des réponses aux problèmes rencontrés dans la pratique.

Quelles sont les mécanismes de la violence conjugale ?

En quoi consiste la prise en charge des victimes et des auteurs de violence conjugale ?

Quels sont les moyens d'action du juge pénal confronté à la violence conjugale ?

Autant de questions auxquelles sont confrontés les professionnels concernés par le phénomène de la violence conjugale. Au cours de la première partie de la journée, des responsables de la prise en charge des victimes et des auteurs de violence conjugale ainsi qu'une magistrate apporteront leurs éléments de réponse à ces questions.

L'après-midi sera consacré à des travaux en groupe (ateliers), dans lesquels seront abordées des thématiques telles que droit pénal et violence conjugale, l'ambivalence des victimes, la prise en charge des auteurs de violence conjugale par le Service de probation et l'évaluation de la dangerosité des auteurs de violence conjugale.

L'objectif de cette manifestation est de réunir des spécialistes de la violence conjugale et, toutes disciplines confondues (droit, psychologie, social), de débattre des problèmes rencontrés dans la pratique.

Lieu et horaires : Haute école de gestion Arc, Espace de l'Europe 21, 2000 Neuchâtel. Début des conférences à **08h45**.

Inscriptions : sur www.ermg.ch ou au 032/ 930 20 15.

Vous trouverez, en pièce jointe, le programme complet de cette manifestation.

Personnes de contact :

- **Marc Rémy**, adjoint scientifique de l'ERMP, juge d'instruction suppléant extraordinaire, Neuchâtel. Tél. 032/930 20 12 (jeudi et vendredi) ou 076/371 50 30 ;
- **Marie-Laure Béguin Mettraux**, avocate, collaboratrice scientifique auprès de l'Office de la politique familiale et de l'égalité, Neuchâtel. Tél. 032/889 40 94 (mardi et jeudi) ou 079/565.05.91.

Neuchâtel, le 13 novembre 2009.

L'École romande de la magistrature pénale (ERMP), institution rattachée à l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) et à la Haute école de gestion (HEG Arc), est active dans la formation des magistrats pénaux des cantons latins et de la Confédération. Elle propose diverses formations continues ou postgrades uniques en Suisse romande dont le Certificate of Advanced Studies pour la magistrature pénale (CAS MAP) et un cours de formation au futur Code de procédure pénale suisse (CPP).